

CONTRAT DE VENTE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Entre :

- **Nom des organisatrices** : Tiphaine Kinnel et Alice Jouchoux
- **Email** : alicejouchoux@gmail.com
- **SIRET Tiphaine Kinnel** : 978 263 028 000 18
- **SIRET Alice Jouchoux** : 831 864 046 000 30

Et :

- **Le / la participant·e** (ci-après dénommé·e "le / la Client·e")

Article 1 – Objet

Le présent contrat encadre la vente d'une prestation de service consistant en une retraite de yoga en présentiel, organisée par **Tiphaine Kinnel et Alice Jouchoux**, se déroulant le **17 mai 2025** à **Artbimbale (59 avenue Felix Faure, 69003 Lyon)**.

Article 2 – Description de la prestation

La retraite se déroulera **entre 10h et 16h** et comprendra :

- **Un cours de yoga dynamique** (2h) incluant un travail respiratoire et un enchaînement de postures pour réveiller le corps, animé par Alice Jouchoux.
- **Un brunch vegan & sans gluten + une boisson chaude** (1h30) préparé par Tiphaine Kinnel.
- **Un cours de yoga doux** (1h30) axé sur la relaxation, la respiration et la méditation, animé par Alice Jouchoux.
- **Une collation de fin de journée vegan et sans gluten accompagnée d'une boisson chaude** (30 min), proposée par Tiphaine Kinnel.

Le **matériel** (tapis, briques et zafus) sera **mis à disposition**, mais les participant·e-s peuvent apporter leur propre équipement s'ils le souhaitent. **Les sangles ne seront pas fournies**.

Article 3 – Modalités d'inscription

L'inscription est validée après :

1. **Le règlement intégral** du montant de la prestation (**69 €**) par virement bancaire aux coordonnées suivantes :
 - **Titulaire du compte** : Alice Jouchoux
 - **RIB** : 30066 10021 00020187801 05
 - **IBAN** : FR76 3006 6100 2100 0201 8780 105
2. **Le remplissage du formulaire d'inscription** (*accessible en cliquant juste ici*).

Les inscriptions seront closes **au plus tard jeudi 15 mai 2025 à 23h59**, mais pourront être fermées plus tôt si le nombre maximal de **12 participant·e-s** est atteint avant cette date.

Article 4 – Prix

Le tarif de la retraite est fixé à **69 €**. Ce montant couvre l'ensemble des prestations décrites à l'article 2.

Article 5 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le / la Client·e dispose d'un **délai de 15 jours à compter de la date d'achat** pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités.

La demande de rétractation doit être formulée par écrit et envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : [**alicejouchoux@gmail.com**](mailto:alicejouchoux@gmail.com).

Le remboursement des sommes versées sera effectué dans un délai maximal de **30 jours** suivant la réception de la demande.

Article 6 – Annulation et remboursement

Au-delà du délai de rétractation mentionné à l'article 5, **aucun remboursement ne pourra être effectué**, quelle que soit la raison de l'annulation.

Toute absence le jour de la retraite ne donnera lieu à aucun report ni remboursement.

Tiphaine Kinnel ou Alice Jouchoux se réservent le droit d'annuler la retraite en cas d'un nombre insuffisant de participant·e·s (en dessous de 4).

Si l'événement devait être annulé par **Tiphaine Kinnel ou Alice Jouchoux**, l'intégralité des sommes versées serait remboursée dans un délai de **30 jours**.

Article 7 – Responsabilité

Tiphaine Kinnel et Alice Jouchoux s'engagent à assurer le bon déroulement de la retraite conformément au programme établi. Toutefois, elles ne sauraient être tenues responsables d'éventuels incidents ou blessures survenant pendant la pratique du yoga, ni des éventuelles réactions ou intolérances alimentaires liées aux repas et collations servis lors de l'événement.

Chaque participant·e reconnaît pratiquer le yoga sous sa propre responsabilité et s'engage à adapter son effort à ses capacités. Il est recommandé de consulter un professionnel de santé en cas de doute sur sa condition physique.

Les participant·e·s sont invité·e·s à signaler leurs allergies et intolérances dans le questionnaire d'inscription, de manière à ce que Tiphaine Kinnel puisse proposer un menu qui convienne à tout·e·s. Alice Jouchoux et Tiphaine Kinnel ne pourront être tenues responsables en cas de réaction allergique si ces informations n'ont pas été préalablement communiquées.

Article 8 – Comportement et expulsion

Tout comportement jugé inapproprié, irrespectueux, violent ou portant atteinte à la dignité ou à la sécurité des autres participant·e·s ou des organisatrices, qu'il s'agisse de paroles, d'actes ou

d'attitudes, pourra entraîner une **expulsion immédiate de la retraite, sans droit à remboursement**. Cette mesure vise à garantir le respect, la sécurité et le bien-être de l'ensemble des participant·e·s et de l'équipe organisatrice.

Article 9 – Acceptation des conditions générales de vente

L'inscription à la retraite implique **l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente mentionnées ci-dessus**.